



Oktoberfest

Samedi 6 octobre
de 11 h à 21 h
au parc des Cultures

**Retour du souper
méchoui et de la
saucisse acadienne!**

Détails en page 12.

TERRAIN DE TENNIS

La saison estivale étant terminée, les terrains de tennis seront fermés. Si vous avez, en votre possession, une clé de l'espace de jeu, nous vous prions de la rapporter à la mairie de Saint-Jacques **avant le 2 novembre prochain**. Votre dépôt de 20 \$ vous sera ainsi remis.

Merci de votre collaboration!

 Aimez-nous sur

facebook

SOMMAIRE

LE Jacobin

Octobre 2018 | Volume 16 N° 9

Le conseil municipal	
• Bilan des décisions	3 à 6
• Adoption de règlements	6
• Avis public 016-2018	7
• Avis public 019-2018	8
• Congé férié et heures d'ouverture	8
Service de l'urbanisme	
• Capsule environnement	9
Service de sécurité incendie	
• Conseil de prévention	9
Loisirs	
• Badminton libre	10
• Volleyball libre	10
• Hockeyball mixte	10
• Skiez à planche	10
• Halloween 2018	10
• Dépouillement 2018	11
• Bain libre	11
• École de natation	11
• Programme d'aide financière aux activités culturelles et sportives	12
• Patinage libre	13
Culture	
• Oktoberfest 2018	14
Bibliothèque Marcel-Dugas	
• Nouvel horaire régulier	15
• Nouveautés romans et documentaires	15
• Résultats sondage animation	16
• Ateliers à venir	16
Des nouvelles de vos organismes	
• Chevaliers de Colomb - déjeuner	17
• Groupe d'entraide et d'amitié	17
• SHÉNA	17
• SOL	18
• Société de l'Autisme	19
• Embarque Lanaudière	19
• Association Carrefour Famille Montcalm	20
• CAB Montcalm	22
Information	
• Abris d'auto temporaires	23
• Collecte de feuilles et de gazon	23
• Nettoyage réseau d'aqueduc	23
• Déchiquetage des branches	23
• Écocentre : dernière chance	23
• Recycler mes électroniques	24

Page couverture :	Oktoberfest 2018
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	Imprimerie Lanctôt
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 11- fois l'an.
Tirage	1950 exemplaires.

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 1^{er} octobre

Lundi 5 novembre

Toute demande au conseil doit être transmise à la directrice générale au moins une semaine à l'avant pour être inscrite à l'ordre du jour.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 | Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org | www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi de 8 h à 16 h, mardi et mercredi de 8 h à 16 h 30, jeudi de 8 h à 18 h et vendredi de 8 h à 12 h. * Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. 1 800 567-9372

Pendant les heures de bureau, en cas de panne d'électricité seulement.
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière
Tél. 450 839-3671, poste 7610 | josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612 | info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles D. St-Georges, inspecteur municipal
Tél. 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Sandrine Marsolais, inspectrice municipale
Tél. : 450 839-3671, poste 7662 | inspecteur@st-jacques.org

Service des travaux publics

Benoît Marsolais, directeur des travaux publics
Tél. 450 839-3671, poste 7640 | travauxpublics@st-jacques.org

Services de proximité

Julie Comtois, directrice des communications et des services de proximité
Tél. 450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Mathieu Ferland, agent aux communications et aux événements (en remplacement).
Tél. : 450 839-3671, poste 7675 | culture@st-jacques.org

Vincent Grenier, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-367, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson, responsable de la bibliothèque
Tél. : 450 839-7631, poste 7682 | biblio@st-jacques.org

Jeanne Contant, préposée au prêt | Tél. 450 831-2296

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur, directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe
Tél. 450 839-3671, poste 7611 | comptabilite@st-jacques.org

Luce-Marie Brodeur, préposée à la comptabilité (en remplacement).
Tél. ; 450 839-3671, poste 7630 | service.clientele@st-jacques.org

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-367 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur | Tél. : 450 839-3671, poste 7613 | incendie@st-jacques.org

Maison de la Nouvelle-Acadie

98, rue Saint-Jacques | Tél. : 450 839-3671, poste 7675 | culture@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

Tél. : 1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT : Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de le modifier selon l'espace disponible dans le journal municipal.

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 22 juin au 25 juillet 2018 soient définis comme suit :

Comptes payés	380 227,60 \$
Comptes payés par Accès D	76 271,22 \$
Dépenses approuvées le 3 juillet 2018	1 072 306,03 \$
Comptes à payer	79 110,01 \$
Total des déboursés	1 607 914,86 \$

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (numéro 009-2018) sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

Prix de vente des articles promotionnels pour la Maison de la Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité de fixer la tarification des articles promotionnels vendus à la Maison de la Nouvelle-Acadie selon les tarifs suivants :

ARTICLES PROMOTIONNELS ACADIENS	PRIX À L'UNITÉ
Bracelet en silicone	3,49 \$*
Aimant	3,49 \$*
Porte-clé	3,49 \$*
Tasse	9,99 \$*
Épinglette	2,49 \$*
Autocollant (extérieur)	2,49 \$*
Autocollant en vinyle	2,49 \$*
Plaque d'auto en aluminium	9,95 \$*
Drapeau 12 X 16	1,99 \$*
Drapeau 36 X 72 (extérieur)	59,99 \$*
Tatouage en vinyle	1,49 \$*
Jouet <i>Hand Clapper</i>	5,95 \$*

* (Plus taxes applicables.)

Appui au Centre d'Action Bénévole de Montcalm

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer le CAB Montcalm dans leur demande de subvention au Programme « Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) ».

Participation au banquet des Fêtes gourmandes de Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 17 billets pour une somme de 1 108,91 \$ (plus taxes applicables).

Prix de vente des barils récupérateurs d'eau de pluie

Il est résolu à l'unanimité de fixer le prix de vente à 72 \$ (incluant les taxes) l'unité.

Renouvellement de l'adhésion à l'écocentre Bons Débarras

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 57 806 \$ payable en 4 versements à la Municipalité de Sainte-Julienne.

Participation au tournoi de golf de la Fondation du Musée d'art de Joliette

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 2 billets pour une somme de 500 \$.

Participation au Souper-bénéfice des tirs de tracteurs antiques de Saint-Alexis

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 4 billets pour la somme de 260 \$.

Demande de modification à l'entente de services de soins infirmiers en milieu rural

Il est résolu à l'unanimité de demander au CSSSNL de modifier l'entente afin que l'âge minimal requis pour avoir droit aux services soit de 50 ans au lieu de 55 ans.

Offre de vente du lot numéro 6 257 261 à Yannick et Dany Jetté

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la vente d'un terrain adjacent au 117-119, rue Saint-Jacques.

Signature des actes finaux relatifs à l'achat de la rue Sincerny

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du lot numéro 4 288 201 (rue Sincerny) par la Municipalité.

BILAN DES DÉCISIONS

Prix de vente des bacs de recyclage et de compost

Il est résolu à l'unanimité de fixer le prix de vente des bacs selon les tarifs suivants :

Bac de recyclage (bleu - 360 litres) 82 \$*

Bac de compost (brun - 240 litres) 75 \$*

*(Plus taxes applicables.)

Mandat pour des travaux d'arpentage du lot numéro 4 827 476

Il est résolu à l'unanimité de mandater Castonguay Robitaille Harnois arpenteurs géomètres pour une somme de 1 409,75 \$ (incluant les taxes).

Adoption d'une politique de distribution des bacs roulants

Il est résolu à l'unanimité d'adopter une politique de distribution des bacs roulants. (Disponible sur le site Internet de la Municipalité.)

Participation au séminaire annuel de la COMAQ

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de la directrice générale au séminaire de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec les 13 et 14 septembre 2018 à Bécancour.

Signature des actes finaux relatifs à l'achat d'une partie de la rue des Mésanges

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du lot numéro 5 491 528 (partie de la rue des Mésanges) par la Municipalité.

Demande d'aide financière du Réseau des Femmes Élues de Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ à titre de contribution pour l'année 2018.

Participation à la dégustation de vins et fromages de la Maison Horeb Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 6 billets pour une somme de 420 \$.

Demande d'aide financière de la TROCL

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ à la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière à titre de contribution pour l'année 2018.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 246,25 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 13 127,50 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 455 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 367,50 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Honoraires professionnels à Parallèle 54 Expert-Conseil inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 250 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de pavage sur divers chemins.

Mandat pour la démolition de l'immeuble du 180-182 rue Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Entreprises P. Marion inc. pour la somme de 14 900 \$ (plus taxes applicables).

Facture de L'eau-thentique Transport inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 375 \$ (plus taxes applicables) pour le transport d'eau potable.

Certificat de paiement numéro 2 à Généreux Construction inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 578 034,39 \$ (incluant les taxes) pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Achat d'un panneau solaire et d'une base pour le panneau d'affichage de vitesse variable

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat pour la somme de 5 000 \$ (plus taxes applicables) de Trafic Innovation inc.

BILAN DES DÉCISIONS

Mandat pour la fabrication et l'installation des panneaux de noms de rue aux couleurs de l'Acadie (phase 2)

Il est résolu à l'unanimité de mandater Signalisation Kalitec inc. pour la somme de 21 353 \$ (plus taxes applicables).

Acceptation de l'avenant numéro 1 dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'avenant numéro 1 d'une somme de 2 970 \$ (plus taxes applicables) en raison du bétonnage du puits.

Décompte progressif numéro 2 à Sintra inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 215 014,09 \$ (incluant les taxes) pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Participation à l'appel d'offres de la FQM pour l'octroi d'un contrat de fournitures de luminaires de rue au DEL

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité participe à l'appel d'offres lancé par la FQM et bénéficie des conditions découlant du Contrat.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Certificat de paiement numéro 9 à Construction Julien Dalpé

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 54 037,88 \$ (incluant les taxes) pour les travaux de construction d'une nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie.

Acceptation de l'avenant numéro 10 dans le cadre des travaux de construction d'une nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'avenant numéro 10 d'une somme de 4 013,72 \$ (plus taxes applicables) en raison de changements mineurs.

Achat de deux vestiaires pour la caserne du Service de sécurité incendie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 816,80 \$ (plus taxes applicables) à Perfix inc.

HYGIÈNE DU MILIEU

Mandat pour la réparation d'une pompe à la station de traitement des eaux usées

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Entreprises B. Champagne inc. pour la somme de 4 451 \$ (plus taxes applicables).

Mandat pour l'étude du système d'alimentation en eau

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Consultants S.M. inc. pour la somme de 6 000 \$ (plus taxes applicables).

Mandat pour la préparation d'un devis de préachat et d'installation d'enregistreurs de débordements

Il est résolu à l'unanimité de mandater Asisto inc. pour la somme de 4 990 \$ (plus taxes applicables).

Adjudication du contrat pour une étude environnementale de site phase 1 dans le cadre des travaux de réfection d'une partie de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton)

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat à Solmatech inc. pour une somme de 3 998 \$ (plus taxes applicables).

Adjudication du contrat pour une étude biologique dans le cadre des travaux de réfection d'une partie de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton)

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat à Aménagement Bio-Forestier Rivest pour une somme de 3 750 \$ (plus taxes applicables).

Appel d'offres sur SÉAO pour la réfection d'une partie de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton)

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la publication de l'appel d'offres par le biais du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec et à l'ouverture des soumissions le lundi 27 août 2018.

URBANISME

Demande de dérogation pour le 33-39 rue des Mésanges

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation afin de permettre l'implantation du garage à 3,19 mètres de la ligne de lot avant secondaire.

Demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC pour l'entretien d'un cours d'eau

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC de Montcalm à déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC pour le nettoyage du ruisseau Vacher.

BILAN DES DÉCISIONS

Demande de permis soumise au PIIA pour le 98 rue Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de délivrer un permis à la Municipalité de Saint-Jacques, selon les recommandations du CCU, pour l'installation d'une enseigne pour la Maison de la Nouvelle-Acadie.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

Établissement des horaires et des tarifs d'entrée de la Maison de la Nouvelle-Acadie

ATTENDU QUE les résidents de la Nouvelle-Acadie (Saint-Jacques, Saint-Alexis, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Liguori), sur présentation d'une preuve de résidence, auront droit à l'entrée gratuitement ;

Il est résolu à l'unanimité que la Maison de la Nouvelle-Acadie sera ouverte selon les tarifs d'entrée suivants :

Adulte (13 ans et plus)	5 \$
Enfant (6 à 12 ans)	3 \$
Jeune enfant (0 à 5 ans)	Gratuit

Mandat pour l'installation d'un système de sécurité à la Maison de la Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité de mandater Desmarais électronique (1992) inc. pour la somme de 2 990 \$ (plus taxes applicables).

Achat de ceintures fléchées

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une ceinture fléchée de madame Marie-Berthe Guilbault pour une somme de 5 000 \$.

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une ceinture fléchée du Centre Marius-Barbeau pour une somme de 1 500 \$.

Mandat pour la fabrication d'une enseigne sculptée pour la Maison de la Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Enseignes Lumibec pour la fabrication d'une enseigne sculptée pour la somme de 3 623,96 \$ (plus taxes applicables).

Josée Favreau, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : st-jacques.org/municipalite/greffe

Des copies en format papier sont également disponibles, sur demande, à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 6 août 2018, a adopté le règlement suivant :

015-2018: RÈGLEMENT CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE PROVENANT DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 007-2018

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 3 juillet 2018 a adopté le règlement suivant :

011-2018: RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 57-2001

Le règlement numéro 011-2018 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 9 août 2018.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 3 juillet 2018 a adopté le règlement suivant :

012-2018: RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 58-2001

Le règlement numéro 012-2018 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 9 août 2018.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} octobre 2018, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jacques a adopté le règlement numéro 016-2018 intitulé :
« RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR POURVOIR AU RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE MUNICIPAL ET AUTORISANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 556 500 \$ ET PRÉVOYANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS. »
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité peuvent demander que le règlement numéro 016-2018 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, le mardi 9 octobre 2018, à la mairie de Saint Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint Jacques.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 016-2018 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 334. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 016-2018 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 01 le mardi 9 octobre 2018 à la mairie de Saint Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint Jacques.
6. Le règlement peut être consulté à la mairie les lundis de 8 h à midi et de 13 h à 16 h, les mardis et mercredis de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30, les jeudis de 8 h à midi et de 13 h à 18 h et les vendredis de 8 h à midi.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire :

7. Toute personne qui, le 1^{er} octobre 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - Être une personne physique domiciliée dans les secteurs concernés et être domicilié depuis au moins 6 mois au Québec, et ;
 - Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la Municipalité depuis au moins 12 mois ;
 - Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

AVIS PUBLIC (suite)

9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la Municipalité, depuis au moins 12 mois ;
 - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale :
- Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés une personne qui, le 1^{er} octobre 2018 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 2^E JOUR D'OCTOBRE 2018.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 019-2018 :

QUE le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance spéciale du 15 octobre 2018, adoptera le règlement numéro 019-2018 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Jacques et abrogeant le règlement numéro 012-2016 :

QU'en vertu du projet de loi 155 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec), les municipalités doivent établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera (art. 178 PL155).

QUE le projet de règlement numéro 019-2018 peut être consulté à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal à Saint Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 5^E JOUR D'OCTOBRE 2018.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Congé férié

Veillez noter que la mairie et la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées à l'occasion du congé de l'Action de grâce, **le lundi 8 octobre prochain.**

RAPPEL

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8 h à 16 h
Mardi : 8 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h à 16 h 30
Jeudi : 8 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h

*Fermé de midi à 13 h.

SERVICE D'URBANISME

CAPSULE ENVIRONNEMENT

Pratiquez-vous l'écoconduite ?

Cette pratique diminue considérablement la consommation de carburant.

Voici comment faire :

1. Évitez d'accélérer et de freiner brusquement.
2. Ne faites pas fonctionner le moteur inutilement.
3. Maintenez une bonne pression dans les pneus.
4. Retirez toute surcharge inutile.
5. Réduisez votre vitesse sur l'autoroute et utilisez un régulateur de vitesse.
6. Utilisez un chauffe-moteur plutôt qu'un démarreur à distance l'hiver.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSEIL DE PRÉVENTION D'OCTOBRE

Saviez-vous qu'il peut être dangereux de faire chauffer certaines huiles en cuisine et que ces dernières peuvent s'auto-enflammer lorsqu'elles atteignent une température critique?

En effet, chaque huile ou graisse a des propriétés uniques et une utilisation idéale. Par exemple, Il est recommandé de consommer certaines huiles crues, d'autres sont idéales pour chauffer des aliments à la poêle ou au four tandis que quelques-unes seulement devraient être utilisées à haute température, pour la friture par exemple. Il est alors primordial de savoir à quelle huile on a affaire!

Lorsqu'une huile atteint une température trop élevée (T° qui peut varier d'une huile à une autre), de la fumée apparaît. Cette fumée indique que la matière grasse commence à se décomposer et à se dénaturer. Il est alors recommandé de diminuer la température de l'huile.

Plus d'information au www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/



LOISIRS

BADMINTON LIBRE

RÉSERVATION DE TERRAIN OBLIGATOIRE

Qui : pour tous.

Session :

les mercredis du 7 novembre au 19 décembre 2018 (7 semaines).

Quand : de 18 h à 22 h (3 terrains).

Coût : 14 \$ / participant

plus taxes. *25% de frais supplémentaire pour les non-résidents. *Réservation à la pièce possible, voir les conditions avec le technicien en loisirs.

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège)

Matériel requis :
raquette et volant.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

VOLLEYBALL LIBRE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui : pour tous.

Session :

les mardis du 6 novembre au 18 décembre (7 semaines).

Groupe : 10 à 20 participants.

Quand : 19 h à 21 h.

Coût : 14 \$ / participant

plus taxes. *25% de frais supplémentaire pour les non-résidents. *Réservation à la pièce possible, voir les conditions avec le technicien en loisirs.

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).

Matériel requis :
ballon de volleyball.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

HOCKEYBALL MIXTE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui : enfants de 6 à 12 ans.

Session :

Les mardis du 6 novembre au 18 décembre (7 semaines).

Groupe : 12 à 24 participants.

Quand : de 18 h à 19 h.

Coût : 34 \$ / participant.

*25% de frais supplémentaire pour les non-résidents. *Inscription à la session seulement.

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

SKIEZ À PLANCHE

Préparer votre saison de ski ! Nous avons des billets journaliers (sans date fixe) à vendre pour aller skier à Val Saint-Côme !

6 à 12 ans : 28 \$ 13 à 23 ans : 33,50 \$ 23 à 59 ans : 39 \$ 59 ans et + : 28 \$

La Municipalité organisera à nouveau des sorties de ski ! Restez à l'affût, les dates sortiront dans le Jacobin de novembre !

HALLOWEEN

Le 31 octobre prochain, de 17 h à 22 h, venez visiter la terrible maison hantée, située au cœur du Centre culturel du Vieux-Collège. Un effrayant labyrinthe, construit au cœur d'un asile psychiatrique abandonné, attend les plus braves. Pour les tout-petits, une exposition de citrouilles et de dessins d'enfants aura lieu au rez-de-chaussée du Centre culturel du Vieux-Collège. Pour plus d'information : Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, ou à loisir@st-jacques.org

Pour participer à l'exposition, votre enfant doit apporter ses créations d'horreur au plus tard le 22 octobre à 18 h au Centre culturel du Vieux-Collège.

LOISIRS

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

**16 décembre 2018 de 13 h 30 à 16 h 30
au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France**

Inscrivez votre enfant au premier Dépouillement d'arbre de Noël de Saint-Jacques ! C'est gratuit pour les citoyens de Saint-Jacques ! Complétez ce formulaire (un par enfant) et faites-le parvenir AVANT LE 31 OCTOBRE par courriel à loisir@st-jacques.org ou en personne à l'Hôtel de ville.

Les détails de la programmation seront publiés dans le Jacobin de décembre et envoyés par courriel au parent. L'ENFANT DOIT ÊTRE ÂGÉ ENTRE 0 ET 12 ANS.

Nom de famille du parent : _____ Prénom : _____

Nom de famille de l'enfant : _____ Prénom de l'enfant : _____

Âge de l'enfant au 16 décembre : _____ Adresse civique : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE DOIT ÊTRE JOINTE AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION (exemple : photocopie de votre permis de conduire).

RETOUR DU BAIN LIBRE

Piscine du Collège Esther-Blondin

Venez profiter des bains libres et d'un couloir de nage tous les premiers samedi du mois. Offre exclusive aux résidents de Saint-Jacques! Preuve de résidence exigée.

GRATUIT!

Le 1^{er}
samedi
du mois
de 13 h 30
à 15 h 30 :
6 octobre;
3 novembre;
1^{er} décembre.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier, technicien en loisirs | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

École de natation Lisamarie Stanley

Cours de natation offerts au Pavillon des sports du Collège Esther-Blondin (101, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques). Une programmation complète incluant : aquaforme, bains libres, sauvetage, etc. Possibilité de petits groupes, semi-privé ou spécialisé. Information au **450 898-5943**.

Programme d'aide financière aux activités culturelles et sportives

Il est maintenant temps de nous faire parvenir votre formulaire dûment remplis pour obtenir un remboursement de 33 % (jusqu'à concurrence de 150 \$) pour des activités auxquelles vous êtes inscrits cette et qui ne sont pas offerte sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques. Pour plus d'information : Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, loisir@st-jacques.org



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Formulaire de remboursement

Programme d'aide financière aux activités sportives et culturelles pour les résidents de Saint-Jacques

Remboursement demandé par :	
Nom :	_____
Prénom :	_____
Adresse :	_____
Téléphone: (Résidence) _____ (Bureau) _____	

Remboursement demandé pour: (Nom de l'enfant)	Nom de l'activité	Lieu de l'activité	Date d'inscription	Coût de l'activité	Montant admissible (33 %)
<i>Total des montants admissibles (33 %)</i>					\$
<i>Total du remboursement</i>					\$

Documents à joindre	Date limite pour effectuer sa demande
<ul style="list-style-type: none"> ○ Reçu officiel émis par l'organisme ○ Preuve de résidence ○ Preuve de scolarité ○ Preuve d'âge du participant (18 ans et -) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un seul remboursement par année, en décembre. • Date limite pour les demandes : 30 novembre. <p>Note : Pour le hockey mineur, l'entente reste la même. <u>Nous</u> appliquons la subvention lors de l'inscription au comptoir de la mairie.</p>

Je m'engage à aviser la Municipalité de Saint Jacques de tout changement (annulation ou modification) liés à la présente demande.

Signature du demandeur (citoyen): _____
Date: _____
Vérifié par: _____ Date: _____
Autorisé par: _____ Date: _____

*Les zones grises sont réservées à l'administration de la Municipalité de Saint-Jacques

PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE au sein de la MRC de Montcalm

2 SEPTEMBRE 2018 AU 14 AVRIL 2019



Mot des maires et mairesses de la MRC de Montcalm

Dans un souci de toujours accroître les services à la population et de la qualité de vie des citoyens et citoyennes, nous sommes heureux de vous offrir des plages horaires variées et gratuites pour la pratique du patinage, et ce, au Complexe JC Perreault de Saint-Roch-de-L'Achigan et au Centre sportif de Saint-Lin-Laurentides. Nous vous souhaitons une agréable saison 2018-2019 !

HORAIRE		
JOUR	PLAGE HORAIRE	ENDROIT
Dimanche	10h15 à 12h15	Complexe JC Perreault
Lundi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Lundi	14h à 15h	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Mercredi	18h15 à 19h15	Complexe JC Perreault
Jeudi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Jeudi	11h45 à 13h15	Complexe JC Perreault
Vendredi	14h30 à 16h30	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Vendredi	19h15 à 20h45	Complexe JC Perreault
Samedi	15h45 à 17h45	Complexe JC Perreault

Veillez noter les exceptions suivantes au Complexe **JC Perreault**

HORAIRE MODIFIÉ : 8 décembre 2018 : 16 h à 18 h

AUCUN PATINAGE LIBRE AUX DATES SUIVANTES :



Vendredi 21 septembre 2018
Samedi 20 octobre 2018
Vendredi 9 novembre 2018
Samedi 10 novembre 2018
Samedi 17 novembre 2018
Vendredi 30 novembre 2018
Lundi 24 décembre 2018
Mardi 25 décembre 2018
Lundi 31 décembre 2018
Mardi 1^{er} janvier 2019
Vendredi 11 janvier 2019
Vendredi 25 janvier 2019
Samedi 26 janvier 2019

Si vous souhaitez être informés des changements à l'horaire ou des annulations par courriel, n'hésitez pas à transmettre votre adresse courriel à : billetterie@complexejcperreault.com, en spécifiant que vous souhaitez recevoir l'horaire toutes les semaines. Pour information : 450.588.4888 poste 210

Oktoberfest

Samedi 6 octobre

de 11 h à 21 h

au parc des Cultures

Souper Méchoui

18 h au parc des Cultures

Billets en vente au coût de 25 \$ (taxes incluses)

Places limitées! Hâtez-vous!

Réservation à la mairie : 450 839-3671



En musique
avec FIL Boucher

En vente toute la journée :

 Saucisses variées

Grillades de lard 



Jeu gonflable pour les enfants!

Procurez-vous votre bock à l'effigie de la Municipalité à 5 \$!

Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

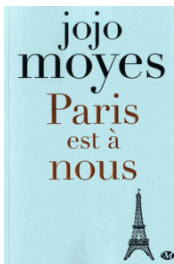
Notez que la bibliothèque sera fermée le lundi 8 octobre pour le congé férié de l'Action de grâce. Merci et bon congé!

Nouvel horaire régulier

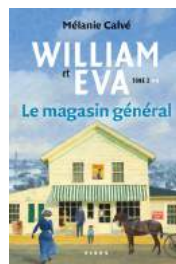
Lundi	13 h à 18 h
Mardi	13 h à 18 h
Jeudi	13 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h

NOUVEAUTÉS

Romans



Paris est à nous
Jojo Moyes



Le magasin général
Mélanie Calvé



L'unité alphas
Jussi Adler-Olsen



Et pourquoi pas ailleurs?
Micheline Duff



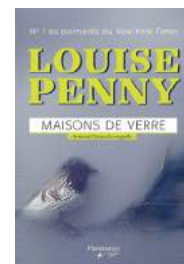
Le clan Picard
Jean-Pierre Charland



Les villes de papier
Dominique Fortier



La louve du Bas-Saint-Maurice
Gilles Côtes



Maisons de verre
Louise Penny

Documentaires



Consommation inc.



3 fois par jour : desserts



Les menus solution famille



La grande révolution de la micromaison



Les artisans de la lumière



L'Acadie sur toile



Bibliothèque

Marcel-Dugas

Sondage sur l'animation à la bibliothèque

Voici les résultats du sondage réalisé cet été :

66 Personnes ont répondu. La majorité des personnes sont informées qu'il y a des activités à la bibliothèque. Les gens aimeraient participer à des activités parents-enfants, des ateliers de création artistique, des ateliers de tricot, des ateliers pédagogique jeunesse, des ateliers informatique et des soirées de jeux de société. Les sujets qui intéressent le plus les gens sont les voyages, la croissance personnelle, l'histoire et l'environnement.

76 % des gens s'informent des activités par le Jacobin; **55 %** directement à la bibliothèque.

72 % des gens sont disponibles en soirée pour participer à nos activités, **27 %** en après-midi et **22 %** en avant-midi.

54 % des gens sont disponibles le mardi, **51 %** le jeudi et **49 %** le lundi.

Ateliers à venir

18 octobre 18 h 30 : atelier sur la musique du monde et les traditions d'ici. Cette activité s'adresse aux personnes de tous âges. Venez-vous familiariser avec l'univers des percussions!



23 octobre à 16 h : atelier de stimulation du langage avec l'intervenante Nancy Altot.

25 octobre à 18 h 30 : Heure du conte et bricolage sur le thème de l'Halloween.



Pour inscription,
composez le
450 831-2296



VOS ORGANISMES



Le Groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques et Nouvelle-Acadie

Comité local du Centre d'Action Bénévole de Montcalm

Jedi 18 octobre : Présentation du Comité des usagers sur les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le jeudi 18 octobre, à 13 h 30, à l'Hôtel de ville de Saint-Liguori (750, rue Principale). Coût : 5 \$. Inscription avant le jeudi 11 octobre, places limitées.

Lundi 29 octobre : Venez célébrer autour d'un bon repas chaud le lundi 29 octobre prochain. Le dîner sera suivi du visionnement de la comédie Hocus Pocus, un film de sorcières. Dès 11 h 30, au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Coût : 15 \$. Inscription avant le lundi 22 octobre, places limitées.

Jedi 15 novembre : Activité intergénérationnelle avec l'organisme GRIS. Rendez-vous à 13 h 30, à la salle communautaire de Saint-Alexis (17, rue Massé). Coût : 5 \$. Inscription avant le jeudi 8 novembre, places limitées.

Inscription aux activités auprès de Lise B. Gagnon au 450 839-3378.



SHENA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

16 octobre 2018

Sept façons de gérer les matières putrescibles chez soi avec Serge Fortier

Résumé de la conférence : Lorsqu'on entend parler de gestion des matières organiques, tout de suite, on pense au compostage. Mais les moyens de gestion qu'on vous suggère vous conviennent-ils?

- Le compostage vous fait-il dire parfois?
- Ça ne sent pas toujours bon!
- Le mélange VERT/BRUN, c'est trop compliqué!
- Je manque de place dans ma cour!
- Je n'ai pas le temps!
- J'ai trop de matière à un moment et pas assez à d'autres!
- Je comprends l'importance, mais y a-t-il d'autres moyens?

Les solutions proposées dans cette conférence vous permettront de bénéficier de cette richesse de la façon la plus pratique pour chacun de vous, sans vous compliquer la vie. Vous allez découvrir qu'il existe bien d'autres façons, que le fameux composteur domestique, pour valoriser ces matières! Cette conférence aura lieu à 19 h 15. La rencontre se fera au Centre Culturel du Vieux-Collège situé au 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques. L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Le coût est de 15 \$ pour une carte de membre individuelle et de 20 \$ pour une carte de membre conjointe. Tirage et prix de présences. Bienvenue à tous!

Renseignements : Jeanne d'Arc Patenaude au 450 759-6907.



VOS ORGANISMES



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6
Site Internet : www.sollanaudiere.com
Courrier : info@sollanaudiere.com

Pour plus de détails concernant les conférences et les sorties, veuillez consulter notre site Internet .

Mercredi 10 octobre 2018

Conférence sur Le déclin du Gros-bec errant : résultat de menaces anthropiques ou d'un cycle naturel par Carl Savignac.

Le Gros-bec errant, une espèce de la forêt boréale dont l'écologie reste encore mal connue, était l'une des espèces les plus abondantes et des plus charismatiques à fréquenter les mangeoires des ornithologues québécois dans les années 1975 à 1990. L'auteur du récent rapport sur la situation du Gros-bec errant au Canada discutera de l'écologie, des tendances démographiques, des menaces et du statut récemment attribué à cette espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Lieu : la salle du CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉMILIE GAMELIN situé au 80, rue Wilfrid Ranger à Saint-Charles-Borromée à 19 h.

Judi 25 octobre 2018

Prélude à la migration à Mandeville avec Daniel Coderre

Daniel Coderre vous convie à une sortie UN PRÉLUDE À LA MIGRATION autour des lacs Mandeville et Maskinongé et d'autres petits coins secrets. Le lieu de rassemblement : le stationnement de la Municipalité de Mandeville situé au 162, rue Desjardins à 8 h 30 (en face du dépanneur). Le départ s'effectuera à 8 h 45. Apportez jumelles, lunette d'approche, vêtements chauds et bottes. L'activité se terminera vers 14 h. Donc, prévoir un lunch ou de quoi à grignoter. Prière de vous inscrire auprès de Daniel Coderre à l'adresse courriel suivante: dan_cod@hotmail.com afin qu'il puisse vous contacter et vous aviser en cas d'annulation de l'activité ou de changements au niveau de la logistique.

Samedi 27 octobre 2018

La migration automnale à Saint-Donat avec Jean-François Piché et Marie-Chantal Brault

Cette sortie à Saint-Donat s'inscrit dans les sorties automnales pour observer les oiseaux migrateurs, mais aussi pour avoir l'occasion de voir certaines espèces plus boréales qui reviennent plus au sud au cours de l'automne. Dans un premier temps, nous ferons le tour des étangs dans le but d'admirer les canards migrateurs qui s'arrêtent aux étangs, en plein cœur du village. Un sentier pédestre de 1,5 km nous permettra de les observer. En après-midi, nous irons dans le Parc du Mont-Tremblant pour y visiter quelques lacs et ensuite nous nous rendrons dans une forêt de type boréale pour espérer y dénicher nos premiers arrivants hivernaux. Nous nous rassemblerons dans le stationnement de l'église de Saint-Donat à 8 h 45. Apportez un lunch, jumelles, lunette d'approche ainsi que des guides d'identification. Il est important de préciser que des frais d'entrée de 7,50 \$ sont exigés pour l'entrée dans le Parc du Mont-Tremblant. Prière de vous inscrire auprès de Jean-François Piché à l'adresse courriel j.f.p@videotron.ca afin qu'il puisse vous contacter et vous aviser en cas d'annulation de l'activité ou de changements au niveau de la logistique. Nous vous attendons en grand nombre!

Information : Luc Foisy au 450 759-8987
Jeanne d'Arc Patenaude, pour la SOL

VOS ORGANISMES



La Société de l'Autisme Région Lanaudière

La Société de l'Autisme Région Lanaudière est un organisme à but non lucratif qui regroupe les familles de personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA) et de toutes autres personnes intéressées à la cause. Veuillez prendre note que notre programmation 2018-2019 est disponible via notre site Internet à www.autismelanaudiere.org

Activités prévues pour le mois d'OCTOBRE 2018

Rencontres parents

Exclusives aux parents, les rencontres offrent de belles opportunités d'échanger et d'approfondir ses connaissances quant au trouble du spectre de l'autisme (TSA). Les rencontres d'information et d'échange sont animées en collaboration avec le CISSS de Lanaudière. De plus, ces soirées sont offertes gratuitement, et ce, aux parents membres ou non membres de l'organisme. Pour y participer, veuillez réserver votre place au numéro suivant 450 759-9788 poste 1.

Thème : « Les défis de la famille »

Lors de cette rencontre, nous échangerons sur les étapes du deuil face au diagnostic et ensuite, il y aura la présentation d'une vidéo reflétant la réalité de plusieurs familles.

- Mercredi le 10 octobre à Joliette, de 19 h à 21 h, au 1075, boulevard Firestone, 3^e étage.
- Mercredi le 17 octobre à Mascouche, de 19 h à 21 h, au 1280, chemin Saint-Henri.

Club Adulte

Le « Club adulte » est un groupe de loisir et de socialisation pour les adultes ayant un TSA. Le service permet aux participants d'accroître leur réseau social. Bien que les activités soient décidées par le groupe de participants, des intervenants restent sur place afin de supporter le groupe.

Vendredi le 12 octobre à Joliette, de 18 h à 21 h, au 584, rue Almira-S.-Choinière.

Vendredi le 26 octobre à Repentigny, de 18 h à 21 h, au Centre à Nous situé au 50, rue Thouin.

Activité Fratrie

L'activité fratrie est uniquement réservée aux frères et sœurs (familles-membres) de personne ayant un TSA ainsi que leurs parents. L'objectif est de profiter d'un moment privilégié. Pour vous inscrire, composez le 450 759-9788 poste.

Festival des couleurs : Dimanche le 7 octobre de 11 h à 15 h.

Le covoiturage et le transport collectif : une simple habitude qui rapporte !

Offrez ou réservez du covoiturage pour toute raison, pour n'importe quel moment de la journée et pour tout endroit en Amérique du Nord en visitant le site EmbarqueLanaudiere.ca. Il suffit de remplir une courte inscription et vous profiterez des avantages suivants :

- Économie d'argent pour le conducteur et ses passagers ;
- Économie de temps avec les voies rapides et la diminution du trafic ;
- Places réservées dans les stationnements incitatifs ;
- Protection de l'environnement en réduisant les gaz à effets de serre et autres polluants émis par la voiture ;
- Diminution du stress et temps libre pour vaquer à d'autres occupations.

La carte interactive sur Embarquelanaudiere.ca contient tout le transport collectif de la région. Vous pouvez trouver les informations notamment sur les autobus ou le taxibus offert par votre MRC !

VOS ORGANISMES



Association Carrefour Famille Montcalm

Activités automne 2018

L'aventure se continue... (12-18 mois)

Exercices psychomoteurs avec l'enfant, activité de motricité globale, activité favorisant l'équilibre et le dégagement, jeux sensoriels, développement du langage et jeux éducatifs.

Début : 5 septembre de 9 h à 11 h (6 semaines – les mardis).

Coût : gratuit et possibilité de transport et de halte-garderie.

Info : Valérie Martin au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

L'Univers des p'tits explorateurs (19 mois- 3 ans)

Activité de motricité globale ; activité de dégagement (parcours) ; activité sensorielle, respiratoires et cognitives, activités langagières, bricolage, hygiène et alimentation.

Début : 6 septembre de 9 h à 11 h (6 semaines – les mercredis).

Coût : gratuit et possibilité de transport et de halte-garderie.

Info : Valérie Martin au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Ateliers-Jeux (3 - 4ans)

Par le jeu, cet atelier sensibilise le parent à l'égard des compétences parentales stimulant l'éveil à la lecture et à l'écriture des enfants.

Début : 11 septembre de 9 h à 11 h (10 semaines – les mardis).

Coût : gratuit et possibilité de transport et de halte-garderie

Info : Valérie Martin au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Atelier Passion fils

Atelier animé par Vanessa Lapensée où il vous sera possible de venir tricoter.

Début : 11 septembre de 9 h à 11 h (8 semaines – 1 mardi sur 2).

Coût : gratuit et possibilité de halte-garderie

Info : Lyne à l'accueil au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Atelier Les Apprentis-sages (discipline 2-6 ans)

Ce programme, sous forme de groupe d'apprentissage parental, est conçu pour permettre aux parents d'enfants de 2 à 6 ans un apprentissage progressif applicable au quotidien afin de favoriser l'accumulation d'expérience parentale positive. Il vise à supporter les parents dans l'encadrement de leurs enfants et promouvoir entre eux l'entraide dans les responsabilités tout en tenant compte des réalités familiales.

Début : 12 septembre de 13 h à 15 h (7 semaines – les mercredis).

Coût : gratuit et possibilité de transport et de halte-garderie

Info : Valéry Côté au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Atelier Césame (4-5 ans)

L'atelier vise le renforcement, le lien d'attachement, la communication et l'estime de soi du parent et de l'enfant. Tout ceci dans le but d'améliorer la qualité de la relation parent-enfant.

Début : 20 septembre de 13 h à 15 h (14 semaines – les jeudis)

Coût : gratuit et possibilité de transport et de halte-garderie.

Info : Valérie Martin au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Bébé s'éveille (7-12 mois)

Stimulation langagière et cognitive, motricité globale et fine, la marche, les 5 sens + l'exploration tactile, le massage de bébé, petits pieds en pâte de sel, périodes d'échanges et d'information variées (angoisse de séparation, sommeil, alimentation etc.).

Début : 17 septembre de 9 h 30 à 11 h (6 semaines – les lundis).

Coût : gratuit et possibilité de transport et de halte-garderie.

Info : Valérie Martin au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

VOS ORGANISMES

Atelier Bricole et compagnie

Atelier animé par mesdames Francine Fortin et Virginie Barbe. Venez bricoler, rire, discuter et échanger sur différents sujets entre adultes tout en créant de belles oeuvres!

Début : 18 septembre de 9 h à 11 h (7 semaines – 1 mardi sur 2).

Coût : Gratuit - possibilité de transport et de halte-garderie.

Info : Lyne à l'accueil au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Au-delà de la discipline (6-12 ans)

Atelier où l'on discute des préoccupations des parents afin de créer une vie familiale harmonieuse en lien avec leurs valeurs, s'approprier des techniques de discipline efficaces et améliorer la communication avec les enfants de 6 à 12 ans. C'est la connaissance de soi, le repositionnement des valeurs, la gestion saine de la colère, l'autorité, les règles de discipline, les demandes efficaces et plus encore...

Début : 21 septembre de 9 h à 11 h 30 (8 semaines – les vendredis).

Coût : Gratuit - possibilité de transport et de halte-garderie.

Info : Valéry Côté au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Grandir avec ma famille, quelle belle aventure! (0-6 mois)

Cet atelier permet aux parents d'explorer: le massage et le portage, le développement physique du bébé, les réflexes et le tempérament, le développement des sens et du langage, l'alimentation et l'allaitement, les maladies de l'enfance et la sécurité.

Début : 15 octobre de 13 h à 15 h (6 semaines – les lundis).

Coût : gratuit et possibilité de transport et de halte-garderie.

Info : Valéry Côté au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Atelier pirouette et cabriole (0-5 ans)

Ce programme favorise le développement moteur et social de l'enfant dans un contexte de plaisir par la réussite dans le jeu et dans le respect du rythme de développement de l'enfant.

Début : 17 octobre (10 semaines – les mercredis) :

- de 9 h à 10 h Persil la fourmi pour les 15-18 mois;
- de 10 h 30 à 11 h 30 Cannelle la coccinelle et Groseille l'abeille) pour les 18 mois-2,5 ans.

Début : 18 octobre (10 semaines – les jeudis) :

- de 9 h à 10 h Fenouil la grenouille et Potiron le papillon pour les 2,5-4 ans;
- de 10 h 30 à 11 h 30 Grande feuille l'écureuil pour les 4-5 ans.

Coût : gratuit et possibilité de halte-garderie.

Info : Valérie Martin au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Événements à ne pas manquer!

Le Marché des Familles

Samedi, le 20 octobre de 10 h à 14 h 30 à l'Hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides. Profitez de cet événement pour vendre vos articles d'enfants 0-12 ans (contrat disponible) pour acheter à bon prix!

*Argent comptant seulement.

Info : 450 439-2669 ou 1 877 439-2669.

Le transport des familles vous intéresse?

Faites une différence dans leur quotidien!

L'ACFM recherche des transporteurs bénévoles de la MRC de Montcalm pour le transport des familles vers notre organisme ou pour des déplacements médicaux légaux. Nous défrayons les frais de kilométrage de 0,45 \$ / km et nous fournissons les sièges d'auto ainsi que la formation tout en respectant votre disponibilité. Nous souhaitons grandement votre présence!

Info : Lyne Plamondon au 450 439-2669 ou au 1 877 439-2669.

Activités pour proches aidants

par le Centre d'Action Bénévole de Montcalm

Vous voyez à l'organisation de vie d'une personne en perte d'autonomie? Vous êtes responsable d'un proche qui vit en hébergement? Vous partagez le quotidien d'une personne âgée ou d'une personne handicapée? **Voici des activités pour vous accompagner dans votre rôle d'aidant !**

Nouveauté!

Un 5 à 7 pour échanger

Le **mercredi 3 octobre** prochain, venez vous joindre à nous pour une rencontre informelle entre proches aidants. Une petite pause entre le travail et le retour à la maison, une occasion d'échanger et de s'informer. C'est un rendez-vous! Lieu : salle privée au Benny à St-Esprit, à partir de 17h. Repas aux frais du participant. **Inscrivez-vous !**

Groupe soutien



Le groupe de proches aidants se rencontre tous les mois pour échanger sur leurs réalités, partager des trucs, s'informer sur différents sujets les concernant, recevoir du soutien et passer un moment agréable.

Dates des prochaines rencontres :

Les lundis 15 octobre, 12 novembre, et 10 décembre 2018, de 13h00 à 16h00.

Ateliers de stimulation cognitive par le chant



Vous prenez soin d'une personne qui vit avec des pertes cognitives? Ces ateliers vous offrent un temps de répit tout en permettant à la personne en perte cognitive d'être dans une situation de réussite. Il n'est pas nécessaire qu'elle connaisse la musique pour y participer. **Tous les jeudis de 13h15 à 16h00. Inscription obligatoire !**

Les Clés : ateliers d'information

Les Clés concernant les services et les choix en habitation

Notre choix, un nouveau toit ? Favoriser le processus de réflexion des personnes en perte d'autonomie en lien avec l'utilisation des services de soutien à domicile et face à un éventuel changement de domicile.

Quand : **Mercredi 24 octobre 2018**, 19h00 à 20h30. Animé par Chantal Sullivan du CISSSL et Suzanne Blanchard du CAB Montcalm.

Informations

Ateliers gratuits !

Lieu des ateliers : CAB Montcalm, 27, rue Saint-Louis, Saint-Esprit, J0K 2L0

Transport disponible (6\$) et service de surveillance *gratuit* pour la personne aidée sur place ou à votre domicile (selon les activités). À demander lors de l'inscription.

Pour information ou inscription :

Johanne Lavallée au 450-839-3118 #232 ou sans frais au 1-888-839-3440 #232.

**Pour une participation régulière aux activités, des frais d'adhésion (15\$) au CAB Montcalm seront exigés.*

PROCHES
AIDANTS

INFORMATION

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.

COLLECTES DE FEUILLES ET DE GAZON

Les jeudis 18 octobre et 8 novembre

Nous vous invitons à déposer vos sacs de feuilles près de votre bac brun. Au cours de ces deux journées de collecte de feuilles, l'entrepreneur collectera sans limite tous les sacs de plastique ou de papier déposés à cet effet à côté de votre bac.

Lors des autres semaines, les sacs de feuilles ou feuilles en vrac devront être disposées uniquement dans le bac brun. Tous les sacs laissés à côté du bac en dehors des dates prévues ne seront pas collectés. Ils ne devront pas être disposés non plus avec la collecte des ordures ménagères; il est fortement suggéré de les mettre dans le bac brun lors des semaines suivantes.

Rappel : Dès le mois de décembre, la collecte des matières organiques aura lieu mensuellement et ce, jusqu'au mois de mars. Dès le mois d'avril, la collecte aura lieu à chaque deux semaines soit de mai à novembre et elle aura lieu sur une base hebdomadaire.

Merci de votre collaboration!

EBI Environnement

Jusqu'au 4 novembre

Dernière chance pour aller porter les matériaux et objets encombrants à l'Écocentre.

2456, Route 125

Sainte-Julienne (QC), J0K 2T0

Téléphone : 450 421-4656

(adjacent au garage municipal)



NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

1^{er} au 20 octobre

La municipalité procèdera, du 1^{er} au 20 octobre, au nettoyage annuel de son réseau d'aqueduc. Le travail s'effectuera de nuit tout au long de cette période. En raison de la réparation de certains équipements, il est possible que la pression de l'eau soit plus basse qu'à l'habitude. Également, il est possible que l'eau soit colorée et/ou brouillée; elle demeure toutefois potable.

Merci de votre compréhension !

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

Du 15 au 19 octobre

Le déchiquetage des branches est un service offert aux citoyens qui effectuent de LÉGERS TRAVAUX DE TAILLAGE.

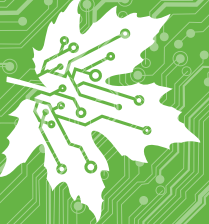
Conditions à respecter afin de donner un service adéquat et d'assurer un travail optimal :

- Les branches doivent être à la rue dès le 22 octobre en matinée ;
- Les branches doivent être empilées dans un tas n'exédant pas 3 pieds de hauteur et 15 pieds de largeur ;
- Les branches doivent être déposées par le résident en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans que ces dernières ne nuisent à la circulation.
- Les branches ne doivent pas exéder 3 pouces (7,5 cm) de diamètre.

L'avenir est entre vos mains.
Ne le gaspillez pas.



RECYCLER MES ÉLECTRONIQUES

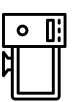


Ce programme est reconnu par RECYC-QUÉBEC.

Quoi recycler?



Ordinateurs portables
Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs.



Ordinateurs de bureau
Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveur), terminaux d'ordinateur, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour.



Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, manettes de jeux vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo.



Dispositifs d'affichage
Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po.



Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques.



Appareils cellulaires et téléavertisseurs
Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs.



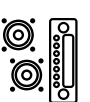
Imprimantes de bureau, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives.



Systèmes audio/vidéo portables/personnels
Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS).



Systèmes audio/vidéo non portables
Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, consoles de jeux vidéo.



Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules

Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés.



Ensembles de cinéma maison

Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

Consultez la liste complète des produits acceptés sur notre site Web.

Ce que nous faisons

Assurer notre avenir passe par le recyclage des produits électroniques en fin de vie utile. Voilà pourquoi l'ARPE, un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, veille à ce que plus de 75 millions d'appareils évitent les sites d'enfouissement au pays chaque année.

DE PLUS, NOUS NOUS ASSURONS :

- que les produits électroniques désuets ne sont pas exportés illégalement ou manipulés par des recycleurs négligents;
- que de précieuses ressources soient récupérées et recyclées, puis réinsérées dans la chaîne de fabrication.



Trouvez le point de
dépôt officiel près
de chez vous :

recyclerMISElectroniques.ca/qc